



Union Départementale des Syndicats de la Cgt FORCE OUVRIERE de l'Orne

8 place Poulet Malassis-BP23 – 61000 ALENCON

Tél. : 02/33/26/14/52 – E-mail : udfo61@force-ouvriere.fr

Confédération
Générale du
Travail

Pour la liberté d'information et de manifestation ! Contre la Proposition de loi Sécurité globale !

Ainsi que l'a indiqué notre Confédération FO (déclaration du 19/11), cette proposition de loi porte atteinte aux libertés publiques, à la démocratie, et à l'Etat de droit.

C'est pourquoi FO Orne est partie prenante de cet appel avec d'autres organisations syndicales telles que la CGT, et Solidaires Orne.
Nos organisations s'opposent à la loi dite de « sécurité globale ».

Une loi contre les journalistes et contre la liberté d'informer

Cette proposition de loi, condamnée par de nombreuses institutions internationales (ONU, Commission européenne, fédérations internationales de journalistes) et nationales (défenseur des droits) est non seulement la négation du métier de journaliste, mais une atteinte aux libertés. Si les journalistes, pourtant protégés en théorie par leur statut professionnel, ne peuvent plus faire leur travail, montrer ce qui se passe par leurs images, leurs écrits, sans risquer d'être considérés comme des délinquants, qui le fera ?

Une loi contre les citoyens et leur droit à être informé

Cette proposition de loi ne vise pas que les journalistes. En entravant leur liberté, c'est le droit de chaque citoyen à être informé qui est nié. Cette loi portera atteinte, en outre, au droit d'informer, que ce soit de journalistes, d'observateurs et d'observatrices.

Libertés démocratiques, droits sociaux : un seul et même combat

Dans le contexte de la crise sanitaire, le pouvoir a imposé des mesures d'exception qui non seulement entravent la liberté des salariés, des jeunes, de tous les citoyens de s'exprimer, de se rassembler, de manifester, mais à imposer également des mesures dérogeant au droit, en matière sociale notamment.

Enfin, lors des discussions sur la loi de programmation de la recherche (LPPR) s'est glissé un article punissant l'occupation des campus universitaires de peines allant jusqu'à 3 ans de prison et 45000 € d'amende ! Le gouvernement remet en cause les libertés syndicales et le principe même de la liberté d'expression sur les campus.

Attachés aux libertés fondamentales d'informer et de manifester, nous appelons les salariés et l'ensemble de la population à s'organiser et à se rassembler,

**le samedi 28 novembre, 10h30
à Alençon devant la Préfecture**

- **Se munir de l'attestation dérogatoire de manifestation**
- **Respecter les gestes barrières**